

Rapport d'évaluation

Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

du Collège de l'immobilier du Québec

Deuxième rapport d'évaluation

Janvier 2011

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 18 avril 2011

Madame Chantale Gagné
Directrice générale par intérim
Collège de l'immobilier du Québec
600, chemin du Golf
Montréal (Québec) H3E 1A8

**Objet : Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études
(PIEP) révisée**

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 19 janvier 2011, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a procédé à l'analyse de votre politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études que votre conseil d'administration a adoptée en septembre 2008 et qu'elle a reçu au mois de septembre 2010. L'ensemble de la politique a été examiné avec une attention particulière aux passages ayant été modifiés par rapport à la dernière version de la politique évaluée par la Commission, soit celle de 2002.

La Commission note que les seuls changements que vous avez apportés à votre PIEP visent à ajuster le texte à une nouvelle réalité. En effet, les principales modifications concernent la terminologie utilisée pour s'ajuster à la nouvelle Loi sur le courtage immobilier en vigueur depuis le 1^{er} mai 2010, à la nouvelle dénomination de l'Association professionnelle des agents et courtiers immobiliers, dorénavant l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), à votre nouvelle offre de programmes élaborés en objectifs et standards ainsi qu'à l'ajout d'un mode d'enseignement par Internet. La Commission souligne que le Collège a reconnu la contribution des étudiants en les ajoutant à la liste des groupes ayant des responsabilités dans le processus d'évaluation d'un programme.

En conclusion, la cohérence de la politique à la nouvelle réalité de votre établissement a été renforcée suite aux travaux d'ajustement que vous avez menés. La Commission juge par conséquent que votre politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études est entièrement satisfaisante. Elle comprend les composantes et les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le président par intérim

Michel Lauzière

Recherche et analyse : Nathalie Thibault, agente de recherche